

APPEL À PROJETS 2024 : COURT METRAGE FICTION

Dans le cadre de son Contrat d'Objectifs et de Moyens 2021-2024 avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la chaîne de télévision Kanaldude propose, en 2024, un appel à projets pour le court-métrage de fiction (prises de vues réelles uniquement).

Date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2024

A l'issue de l'instruction réalisée par la chaîne et un comité d'experts professionnels, Kanaldude s'engagera sur **2 projets pour un montant en numéraire entre 9000€ et 10000€ par projet.**

Il est fortement conseillé aux porteurs de projets bien prendre en compte les critères d'éligibilité.

CHOIX DES PROJETS

Le comité de sélection sera composé de représentants de la chaîne et de lecteurs issus du monde professionnel. La sélection définitive des projets interviendra au plus tard fin mai 2024.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

GENRE : Court-métrage de fiction (prises de vues réelles).

CANDIDATS :

Les projets déposés doivent impérativement répondre à au moins un des critères suivants* :

- projet porté par une structure dont le siège social est en Région Nouvelle-Aquitaine et dont l'objet principal est la production audiovisuelle ou cinématographique (code APE 5911 A ou C).
- projet porté un.e auteur.trice résidant en Région Nouvelle-Aquitaine.
- justifié d'un lien culturel fort avec la Nouvelle-Aquitaine (et le Pays Basque en particulier) en termes de sujets, personnages ou temps de fabrication significatif sur le territoire régional.

*Si le projet est externe à l'État français, il sera nécessaire d'avoir un coproducteur établi en France.

THEMATIQUES : Libre.

LANGUE ORIGINALE DU FILM: Euskara (au moins 30% des dialogues).

Le comité de lecture sera particulièrement attentif aux critères suivants :

- Qualité des projets : pertinence du sujet, qualité du scénario, et originalité de la mise en scène.
- Stratégie de production et de distribution.
- Livraison du film en 2026.
- Mobilisation et/ou formation de compétences artistiques ou techniques bascophones dans le cadre du projet.
- Projets répondants aux critères d'éligibilité des aides à la production du CNC et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

INSTRUCTIONS DES PROJETS

Dans la perspective d'un montage financier sollicitant les aides au court métrage, il est préférable que le dossier soit rédigé principalement en français. Le scénario peut être rédigé en euskara.

Les projets doivent être adressés jusqu'au 30 avril 2024, par courrier électronique en un seul fichier au format PDF (10 Mo) maximum à l'adresse électronique : deialdiak@kanaldude.eus

Un accusé de réception sera transmis aux porteurs de projets après vérification de l'éligibilité des projets dans un délai d'une semaine à compter de la clôture de l'appel à projets.

Chaque dossier devra obligatoirement comporter :

- Une fiche technique précisant les coordonnées des auteurs, réalisateurs, producteur délégué, coproducteurs ; le planning de production ; les caractéristiques techniques de l'œuvre (durée, format, langue...) ; les lieux de tournage et de post-production ; le casting, l'équipe artistique et technique prévisionnelle.
- Un résumé de l'œuvre.
- Une note d'intention de l'auteur.
- Une note d'intention du producteur.
- Un scénario.
- Une note de réalisation précisant le traitement de l'œuvre.
- Un devis prévisionnel détaillé.
- Un plan de financement prévisionnel précisant les financements acquis le cas échéant.
- Les CV des auteurs et réalisateurs.
- Une présentation de la structure de production (et du partenaire de coproduction le cas échéant).
- La copie du contrat de cession de droits d'auteurs.
- Un extrait KBis.

Contact :

Kanaldude

deialdiak@kanaldude.eus